



10 PROPOSITIONS

Faire de la rénovation énergétique une priorité municipale

10 PROPOSITIONS

pour intensifier, à l'échelle territoriale, les actions visant à réduire les consommations énergétiques liées au bâti

Chaque action est réalisable à l'échelle d'un mandat municipal.
Nous avons également indiqué un niveau d'engagement estimé :

- **Basique** : action simple et rapide à mettre en oeuvre, peu coûteuse et mobilisant peu de ressources, mais dont les impacts environnementaux et sociaux sur le territoire sont importants ;
- **Intermédiaire** : nécessite un budget ou une coordination locale ;
- **Structurant** : projet structurant à planifier dans la durée



PILOTER ET PLANIFIER LA POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

1

Lancer un portrait énergétique communal et une cartographie des passoires

Avec l'appui de l'ALEC, la commune peut établir un portrait énergie-climat de son territoire : consommation des bâtiments publics, zones de précarité énergétique, localisation des passoires thermiques. Cet outil, réalisable en moins d'un an, constitue une base solide pour orienter la planification locale et prioriser les actions là où elles sont les plus nécessaires.

2

Construire et mettre en œuvre un plan sobriété communal

Les communes peuvent réduire leurs consommations d'énergie grâce à des actions simples et peu coûteuses : sensibilisation des usagers, optimisation des équipements, ajustement des températures, automatisation de la veille informatique, réduction de l'éclairage public, et désignation de référents « sobriété ». Pour garantir la durée et l'efficacité de ces pratiques, une veille énergie-climat, une animation régulière, des formations aux écogestes et une communication continue sont indispensables.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

7

Identifier les potentiels ENR sur son patrimoine public

L'ALEC Ouest Essonne accompagne l'analyse des ressources solaires ou chaleur renouvelable et réalise les études d'opportunité. Bien que ce soit un engagement stratégique, il peut être lancé progressivement en cours de mandat. La commune peut ainsi lancer des projets photovoltaïques sur écoles, gymnases ou parkings entre autres, en coopération ou non avec les habitants via des coopératives.

8

Sensibiliser habitants et élus aux énergies renouvelables

La réussite d'un projet ENR dépend autant de la technique que de l'adhésion locale des populations. La commune peut organiser réunions publiques, visites de sites et temps d'échange pour informer et mobiliser habitants et acteurs locaux. Des formats courts (réunions, webinaires, ateliers) permettent aussi aux élus et agents de renforcer leurs connaissances. Cette double sensibilisation facilite l'appropriation des projets et crée un climat de confiance.



SOUTENIR LA RÉNOVATION DU PARC PRIVÉ

3

Accélérer la rénovation des copropriétés

L'ALEC accompagne les copropriétaires, les conseils syndicaux et les syndicats par des ateliers, des outils de sensibilisation, une mutualisation des audits et l'appui au montage de dossiers d'aides (MaPrimeRénov' Copro, Anah, etc.). Une forte implication de la commune permet d'identifier les cibles prioritaires et de dynamiser la mobilisation locale à destination des habitants concernés.

4

Instaurer un permis de louer pour lutter contre l'habitat indigne et les passoires thermiques

Ce dispositif prévu par la loi Alur en 2014 donne la possibilité à la puissance publique d'intervenir dans le secteur privé en extrayant du marché les biens ne présentant pas les critères de décence requis. Par ailleurs, l'ALEC opère un dispositif national (Slime) sur le territoire de Paris-Saclay qui permet de faciliter le repérage des ménages en situation de précarité énergétique.



MONTRER L'EXEMPLE SUR LE PATRIMOINE PUBLIC

5

Rénover exemplairement le patrimoine communal

La commune peut impulser une dynamique forte en lançant un plan pluriannuel d'investissement, appuyé par des évaluations énergétiques pour cibler les travaux prioritaires et mobiliser les financements adéquats. Ce projet, qui s'inscrit sur tout le mandat, peut débuter rapidement et engage durablement la commune vers des bâtiments plus performants... et des économies qui s'accumulent année après année.

6

Former les élus, agents et citoyens aux écogestes

Optimiser l'usage des bâtiments passe aussi par les comportements. La commune peut organiser des sessions de formation et de sensibilisation aux écogestes (chauffage, éclairage, ventilation, eau, numérique) destinées aux élus, agents communaux et habitants. Ces formations favorisent des économies immédiates, responsabilisent les usagers et créent une dynamique collective autour de la sobriété énergétique.



MOBILISER LES HABITANTS, LES ACTEURS LOCAUX ET LES USAGERS

9

Faire connaître l'espace Conseil France Rénov' et les dispositifs d'aide

Dès les premiers mois, relayer les contenus fournis par l'ALEC, inciter les habitants à prendre rendez-vous, informer via les agents municipaux et animations publiques. La commune peut également communiquer sur les projets de rénovation exemplaires menés sur sa commune.

ADAPTER LA COMMUNE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



10

Favoriser une urbanisation résiliente

La commune peut agir dès maintenant pour adapter son territoire aux effets du dérèglement climatique : désimperméabiliser les cours d'école et les places, végétaliser les rues, éviter des îlots de chaleur (parcs, fontaines, ombrières solaires), préserver les trames vertes et bleues.

L'ALEC Ouest Essonne, un atout pour les communes

APPROCHE Négawatt

SOBRIÉTÉ - EFFICACITÉ - RENOUVELABLES



CONSEIL AUX PARTICULIERS



avec **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover son habitat

- Organisation d'événements de sensibilisation et d'information : balades thermiques, conférences sur les aides, rencontres avec un réseau de professionnels.
- Accompagnement des particuliers sur leur projet de rénovation énergétique - conseils techniques et financiers.
- Accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique.
- Accompagnement des ménages en perte d'autonomie.

CONSEIL AUX COPROPRIÉTÉS



avec **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover son habitat

- Bilan des consommations du patrimoine communal
- Accompagnement sur les projets de travaux : évaluation énergétique du bâtiment et préconisation de travaux, appui à la recherche de subventions.
- Réalisation d'études d'opportunités sur les énergies renouvelables.
- Appui à la mise en œuvre des Plans Climat Air Energie Territoriaux - PCAET : réflexions, animations...

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS



- Organisation de réunions d'information publique sur la rénovation.
- Accompagnement méthodologique, technique et financier aux conseils syndicaux sur le projet de rénovation énergétique de leur copropriété
- Édition d'outils dédiés : guide des aides, annuaire des professionnels.
- Veille sectorielle, rencontre de l'ensemble des professionnels du secteur : syndicats, bureaux d'étude, architectes/maîtres d'œuvre, assistants à maîtrise d'ouvrage